



INVESTITURE DE DENIS SASSOU N'GUESSO

Une vingtaine de chefs d'Etat à Brazzaville

La prestation de serment du président Denis Sassou N'Guesso, a lieu ce vendredi, au Palais des congrès, en présence de plusieurs chefs d'Etat et de gouvernement. Arrivés dans la capitale congolaise, mercredi, les présidents bisau-guinéen, Umaro Sissoko Embalo et sénégalais, Macky Sall, ont été rejoints jeudi et vendredi par

leurs homologues Idriss Deby Itno (Tchad), Félix Tshisekedi (République démocratique du Congo), Alpha Condé (Guinée), Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire), Faure Gnassingbé (Togo), Nana Akufo-Addo (Ghana), Obiang Nguema Mbasogo (Guinée équatoriale), Faustin Archange Touadera (Centrafrique), Joao Lourenço (Ango-

la), George Weah (Liberia), Mohamed Bazoum (Niger), Mohamed Ould El-Ghazaouani (Mauritanie), Hage Geingob (Namibie), Sahle-Work Zewde (Ethiopie), Roch Marc Christian Kaboré (Burkina Faso), Evariste Ndayishimiye (Burundi), Bah N'Daw (Mali). De nombreux chefs de délégation de pays amis complètent cette

liste qui témoigne de l'intérêt que revêt la cérémonie d'investiture du chef de l'Etat congolais élu, le 21 mars, pour un nouveau quinquennat avec 88,40% des voix. Dans un discours solennel, Denis Sassou N'Guesso fixera l'opinion sur ses priorités pour les cinq prochaines années.

ACTION HUMANITAIRE

Le Congo et le HCR pour l'amélioration des conditions des réfugiés centrafricains

La République du Congo et la représentation du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) entendent favoriser l'intégration socioéconomique des réfugiés centrafricains vivant sur le sol congolais.

Selon les termes de l'accord signé entre les deux parties, l'agence onusienne va apporter un appui à la formation des acteurs locaux sur les principes et procédures d'inclusion et de protection des réfugiés.

Page 7



Signature de l'accord entre les deux parties/Adiac

HANDBALL

La CCAS ordonne la reprise de l'assemblée générale électorale

La Chambre de conciliation et d'arbitrage du (CCAS) a annulé, le 14 avril, l'assemblée générale électorale de la Fédération congolaise de handball (Fécohand) qui s'est tenue en décembre dernier. Cette décision fait suite à la plainte de l'un des candidats au poste de président de cette fédération.

« La CCAS renvoie la Fécohand à l'organisation d'une nouvelle assemblée générale électorale, sous la double tutelle du Comité olympique et du ministère dans un délai de quarante-cinq jours », a déclaré le président de la CCAS, Michel Kaboul Mahouta.

Page 16

SALON OSIANE 2021

Des acteurs clés du numérique attendus à Brazzaville



Une vue des panélistes lors de la 4^e édition en 2019DR

La 5^e édition du Salon international des technologies de l'information et de l'innovation (Osiane) qui se tiendra du 27 au 30 avril réunira des acteurs clés du numérique à Brazzaville.

« L'édition de cette année mettra l'accent sur la convergence des univers physiques

et virtuels, auxquels doivent faire face les entreprises à l'ère de la transformation numérique », a précisé Luc Missidimbazi, président de l'Ong Pratic, organisatrice du Salon.

Page 3

EDITORIAL

A vous...

Page 2

EDUCATION

L'Ecole spéciale Case Vincent lance un appel au soutien... Page 16

ÉDITORIAL

A vous ...

Oui, à vous monsieur le président, nous voulons dire notre respect et notre admiration en ce jour où vous allez prêter une nouvelle fois le serment d'œuvrer en faveur de notre pays tout au long de ce nouveau mandat.

Notre respect car la tâche que vous accomplissez depuis des décennies est à tous égards remarquable même si elle n'est pas achevée comme en témoignent les engagements que vous avez pris tout au long de la récente campagne électorale. Ayant permis, non sans mal, de franchir les obstacles qui se dressaient sur notre route et de résoudre simultanément les conflits internes qui menaçaient l'unité de notre pays, les actions que vous avez conduites sans jamais vous décourager ont permis de faire de notre pays l'un des plus modernes et les plus ouverts du continent. S'il reste encore bien des progrès à réaliser pour répondre aux attentes de la nation congolaise, l'essentiel a été fait. Et nous vous en sommes tous très reconnaissants.

Notre admiration, aussi, car vous avez veillé, tout au long de vos différents mandats, à ce que les legs de nos ancêtres soient non seulement protégés, mais également mis en valeur afin que les générations à venir tirent le plus grand profit de cet héritage à tous égards exceptionnel. Un capital qui repose d'abord sur la nature magnifique et inviolée qui nous entoure et dont les institutions comme le Fonds Bleu du Bassin du Congo ont la charge d'assurer la protection dans le moment où le dérèglement climatique menace l'environnement et fait peser des menaces mortelles sur l'humanité tout entière. Un capital dont font partie tout autant les us et traditions léguées par nos ancêtres et que vous vous employez à protéger comme en témoigne le musée Kiebe-Kiebe de Ngolodoua.

Ajoutons à ce qui précède que si nous avons pu construire nous-mêmes, tout au long des vingt dernières années, le puissant groupe de presse et de communication dont Les Dépêches et Le Courrier de Kinshasa sont les pivots quotidiens, c'est grâce au soutien sans faille que vous lui avez apporté. Sans jamais intervenir, il faut le souligner, ni dans leur contenu ni dans leur gestion, mais en nous aidant à surmonter les obstacles de toutes sortes qui se dressaient sur notre route.

A vous monsieur le président et à la première dame du Congo nous souhaitons le meilleur pour le nouveau quinquennat qui débute aujourd'hui.

Les Dépêches de Brazzaville

COVID-19

Le gouvernement interpellé sur l'inobservation de plusieurs mesures barrières

Les députés ont interpellé le 14 avril, au cours de la dixième session extraordinaire de leur chambre, le gouvernement sur le non-respect des mesures barrières et l'absence des nouvelles données statistiques.

L'état d'urgence sanitaire est de nouveau prorogé de vingt jours à compter du 16 avril en République du Congo. L'Assemblée nationale, l'une des chambres du parlement qui a donné quitus au gouvernement pour la 19e prorogation a voulu savoir pourquoi l'on observe actuellement un relâchement quasi-total dans le respect des mesures édictées par les autorités. C'est le député Bonaventure Boudzika qui a attiré l'attention du gouvernement par le biais du ministre de la Justice, des droits humains et de la Promotion des peuples autochtones, Aimé Ange Wilfrid Bininga. Il a, entre

théorique exprimée par le gouvernement et les faits observés dans le relâchement des gestes barrières inquiètent », a détaillé Bonaventure Boudzika.

Répondant à cette interpellation, le ministre Bininga a rappelé que le plan d'actions du gouvernement sur la riposte contre la pandémie met en œuvre un certain nombre d'activités. Pour que le gouvernement communique, à la base il faut qu'il y ait des chiffres qui sont assujettis à la réalisation des tests de dépistage. Selon lui, le ministère de la Santé dispose de l'ensemble des statistiques qui sont aujourd'hui diffusées dans les réseaux so-

les mesures qui peuvent être exécutées sans demander trop de moyens », a-t-il déclaré, précisant que la volonté du gouvernement est de veiller à ce que la situation ne se dégrade pas. D'où la nécessité de poursuivre la mise en œuvre des mesures édictées la Covid-19 est avant tout un virus importé. « Selon les informations disponibles à notre possession, la maladie sévit à l'extérieur du pays. Dans certains pays, elle est encore à un niveau inquiétant. Nous devons donc faire en sorte que le niveau actuel soit maintenu sinon amélioré », a insisté le ministre en charge de la Justice et des droits humains.

Présidant la session, le président de l'Assemblée nationale, Isidore Mvouba, a rappelé que la lutte contre la pandémie à coronavirus n'est pas terminée car cette bête noire sévit toujours dans le monde. Invitant les députés à en prendre conscience, le président de la chambre basse du Parlement a indiqué que le Covid-19 affecte les libertés fondamentales des Congolais et compromet l'essor du pays. D'où la nécessité de se faire vacciner pour que le Congo soit plus fort et toujours plus prospère.

« Le vaccin sauve des millions de vies chaque année. Pour preuve, les campagnes de vaccination anti-Covid-19 battent leur plein... Nous saluons la promptitude du mécanisme Covax et d'autres initiatives relevant de la coopération bi et multilatérale qui nous apportent aide et assistance », a-t-il conclu.

Parfait Wilfried Douniama

« Le vaccin sauve des millions de vies chaque année. Pour preuve, les campagnes de vaccination anti-Covid-19 battent leur plein... Nous saluons la promptitude du mécanisme Covax et d'autres initiatives relevant de la coopération bi et multilatérale qui nous apportent aide et assistance »

autres, déploré le non-respect de la distanciation physique, du port de masque, du couvre-feu. « Pendant que les bus des partisans subissent les mesures de limitation de places, ceux de la STPU sont pleins à craquer, bravant ainsi les mesures édictées, comme pour dire que la maladie n'existe plus. Les Congolais qui étaient habitués par la régularité de l'information sur l'évolution de la maladie sont presque délassés. La volonté

ciaux. « En réalité, il n'y a pas d'explication à cela. La volonté du gouvernement est sans équivoque : il s'agit de lutter contre la pandémie de coronavirus et donc de faire jouir à notre population son droit à la santé. Nous devons comprendre que nous sommes un pays en crise. Aujourd'hui, avec peu de moyens, le gouvernement est en train de faire des efforts... Le plus important pour nous, c'est d'abord de faire respecter

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossedé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou
Dury Emilia Gankama (Cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe ItagaliCoor-donnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou,
Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,
Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama,
Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho,
Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville :

Erhiade Gankama

Commercial Pointe-Noire :

Mélaïne Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville :

Guylin Ngossima

Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé,
Irin Maouakani, Christian Nzoulani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé
Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
IMPRIMERIE
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service pré-press : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -

République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service),
Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service),
Eustel Chrispain Stevy Oba,
Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél.: (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

APPUI AU DÉVELOPPEMENT

Le Congo et ses partenaires financiers mettent en place un cadre d'échanges

Le gouvernement congolais et ses partenaires techniques et financiers ont lancé, le 14 avril, le Forum des partenaires au développement (FPAD). Un cadre de concertation visant à aider le pays à mieux coordonner ses actions de développement pour plus d'impact sur le terrain.

Le Forum des partenaires au développement a été lancé en présence du Premier ministre, Clément Mouamba, du coordonnateur du système des Nations unies, Chris Mburu. C'est un cadre d'échanges regroupant le gouvernement, les agences du Système des Nations unies, les institutions internationales, les représentations diplomatiques et les partenaires au développement, dont l'Union européenne et la Banque africaine de développement (BAD).

Il a pour mission de réfléchir sur les sujets politiques, économiques, sociaux et humanitaires qui se posent au Congo, en vue de proposer une réponse concertée, orientée et coordonnée, visant à appuyer le gouvernement dans la réalisation de ses besoins de développement et ses Objectifs de développement durable.

« Le forum lancé a pour objectif de chercher un appui au développement qui soit mieux



Le Premier ministre, Clément Mouamba (au centre) posant avec les membres du gouvernement et les partenaires

« Le forum lancé a pour objectif de chercher un appui au développement qui soit mieux coordonné et orienté vers les priorités nationales. Il s'agit de bien analyser les besoins exprimés par le Congo, en vue de lui apporter un appui efficace et rationnel. Les ressources financières étant devenues plus rares, elles doivent être gérées le mieux possible »,

coordonné et orienté vers les priorités nationales. Il s'agit de bien analyser les besoins exprimés par le Congo, en vue de lui apporter un appui efficace et rationnel. Les ressources financières étant devenues plus rares, elles doivent être gérées le mieux possible », a indiqué la ministre du Plan, Ingrid Olga Ghislaine Ebouka Babackas, qui a paraphé l'accord pour le compte du gouvernement.

Pour le représentant de la BAD au Congo, Antoine Marie Sié Tioye, la mise en place de cette plateforme d'échanges permettra "d'avoir plus d'impacts" sur le terrain des opérations.

Il faut dire que le Forum des partenaires au développement participe à la réponse de la "déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide de 2005" et de l'agenda d'Accra de 2008. Ceux-ci relèvent la nécessité pour tous les Etats-membres d'exercer une réelle maîtrise de leurs politiques et stratégies de développement.

Firmin Oyé

OSIANE 2021

Brazzaville accueille les acteurs clés du numérique de l'Afrique centrale

La 5^e édition du Salon international des technologies de l'information et de l'innovation (Osiane) se tiendra du 27 au 30 avril prochain, dans la capitale congolaise, sous le thème « Co-construction de notre futur », en mode hybride : présentiel et virtuel (visioconférence) à cause de la crise sanitaire de Covid-19.

Osiane 2021 va réunir à Brazzaville les acteurs majeurs des secteurs publics et privés de l'écosystème numérique de l'Afrique centrale. Cette rencontre sera organisée sous le patronage du gouvernement congolais qui veut faire de la transformation digitale un véritable enjeu stratégique économique et social.

L'édition va porter un regard lucide sur l'impact du digital sur les entreprises, l'accélération et l'implication pour les sociétés africaines de la sous-région tout en projetant sur les meilleures perspectives du dynamisme des écosystèmes numériques.

« L'édition de cette année mettra, en effet, d'une part, l'accent sur la convergence des univers physiques et virtuels, auxquels doivent faire face les entreprises à l'ère de la transformation numérique, d'autre part, des exigences du développement de l'environnement socioéconomique, de la pandémie du coronavirus et de valorisation des compétences digitales », a déclaré Luc Missidimbazi, président de l'ONG Pratic qui organise depuis 2017 le salon Osiane.

En sus des aspects technologiques, les participants évoqueront également les enjeux économiques en matière de transactions, de monnaie électronique, de financement de projets innovants, de sécurité physique et virtuelle des systèmes d'information et leur contenu qui influent sur l'existence et le développement de l'ensemble des systèmes économiques, sociaux, culturels... Durant les quatre jours du salon Osiane, au Palais des congrès, il est prévu les ateliers spécifiques, les débats de leaders et personnalités africains, l'exposition des inventions destinées à augmenter la visibilité des entreprises ou de leurs produits, afin de leur permettre d'aller à la conquête de nouveaux marchés dans la sous-région d'Afrique centrale. Pour cela, trois espaces appropriés leur seront réservés : l'espace entreprises avec des stands ouverts au Palais des congrès ; l'espace start-up sur e-Osiane et l'espace médias.

Financement du numérique et peering forum

Organisée en marge du Sa-

lon, la conférence sur le financement du numérique et de l'innovation a pour but de renforcer le rapprochement des acteurs des écosystèmes, numérique et financier pour soutenir la mise en œuvre des projets ou initiatives intégrateurs. Elle bénéficie du soutien de Deloitte avec la participation de la Banque européenne d'investissement et d'autres institutions.

Dans le même élan, et pour la deuxième année consécutive, le Forum sur le Peering en Afrique centrale (FPAC) réunira des experts de l'écosystème du Peering de la sous-région et d'ailleurs. Organisé par la communauté du Peering en Afrique centrale, avec l'appui de l'Internet Society, l'évènement se focalisera sur la protection des données, la création et la distribution de contenu Internet et comment créer et maintenir des communautés techniques. Il débouchera sur des recommandations concrètes en vue d'une infrastructure Internet plus stable et plus sécurisée en Afrique centrale.

Débats, table ronde, ate-

liier et formation

Des panels stratégiques constitués d'experts de renommée internationale se concentreront essentiellement sur : « le numérique à l'ère de la distanciation, l'automatisation et la mobilité » ; « le rôle des acteurs dans l'écosystème d'Internet et l'innovation pour la responsabilité publique » ; « le rapport de l'économie numérique à la Covid-19 » ; « l'impulsion de la Fintech en Afrique centrale » ; « le nouveau espace d'échange continental et le défi de e-commerce » ; « les identificateurs d'innovation technologique ».

Des espaces « B2B » seront ouverts pour faire connaître les différentes opportunités dans l'écosystème digital ; mettre en lumière les atouts des entreprises de l'Afrique centrale ; favoriser les échanges entre les professionnels du numérique par la création de clusters d'entreprise (monnaie, distribution e-commerce, sécurité, services, développement). L'Osiane académie proposera aux participants et partenaires une large gamme de formations dispensées par des partenaires ou des experts

de l'académie numérique le puits.

Rendez-vous incontournable des acteurs de l'écosystème du numérique de l'Afrique centrale, Osiane bénéficie, depuis sa première édition, de l'appui de l'Agence de régulation des postes et des communications électroniques. Le salon s'est accordé du soutien des institutions internationales comme Afrinic, Internet Society, le PNUD, mais également des entreprises du secteur des télécommunications à l'instar du groupe Vivendi Africa (GVA), Congo Télécom, Burotop Iris, MTN, SAP et ORACLE.

Organisé tous les deux ans par l'ONG Pratic (Promotion, réflexion et analyse sur les technologies de l'information et de la communication), Osiane impulse désormais une dynamique nouvelle dans cette zone géographique en favorisant les interactions entre les différents acteurs aptes à mener la réflexion sur les défis, les opportunités et les bonnes pratiques engendrés par la révolution numérique et la transformation digitale.

Quentin Loubou

Communiqué de la Coordination nationale de gestion de la pandémie de coronavirus Covid-19 suite à sa réunion du mercredi 14 avril 2021

Il s'est tenu le mercredi 14 avril 2021, de 10h00 à 11h30, par visioconférence et sous la très haute autorité de son Excellence, Monsieur Denis Sassou N'Guesso, président de la République, chef de l'Etat, la 19e réunion de la Coordination nationale de gestion de la pandémie de coronavirus Covid-19.

Ont été invités à se joindre aux membres de la Coordination nationale les professeurs Fidèle Yala et Antoine Ange Abena, respectivement président et vice-président du comité d'experts.

Deux points étaient inscrits à son ordre du jour, à savoir :

- L'examen du 19e rapport de la Task Force à la Coordination nationale de gestion de la pandémie de coronavirus Covid-19 ;
- Les recommandations de la Coordination nationale.

I/ - De l'examen du 19e rapport de la Task Force près la Coordination nationale de gestion de la pandémie de coronavirus Covid-19

Invité par le président de la République à prendre la parole, M. Gilbert Ondongo, ministre d'Etat, ministre de l'Économie, de l'Industrie et du Portefeuille public, président de la Task Force a indiqué aux membres de la Coordination nationale que la maladie de covid-19 fait toujours des ravages dans le monde, avec un nombre de cas de contamination qui bat des records chaque jour avec l'apparition régulière de nouveaux variants du virus que l'on détecte régulièrement aux quatre coins de la planète.

Au 12 avril 2021, le nombre de personnes contaminées dans le monde s'élève à plus de 136 millions et celui des décès avoisine 3 millions.

Les Etats-Unis d'Amérique, le pays le plus affecté par l'épidémie, enregistre presque 32 millions de contaminations et plus de 565.000 morts. L'Inde et le Brésil sont les nouveaux foyers de contamination rapide, avec un total de 13.700.000 cas en Inde et 13.500.000 au Brésil, ce pays totalisant également le plus de décès par jour (plus 4.000) et plus de 355.000 depuis le début de l'épidémie).

En Afrique, la situation n'est globalement pas alarmante. Le continent compte moins de 5 millions de personnes contaminées et un peu plus de 100.000 morts.

Le monde entier s'est engagé dans une course aux vaccins, désormais considérés comme l'arme essentielle dans la lutte contre le coronavirus covid-19.

A la date du 12 avril 2021, plus de 800 millions personnes ont été vaccinées à travers la planète.

L'Afrique ne dispose à ce jour que de moins de 2% de la quantité des vaccins disponibles dans le monde.

Le Congo, notre pays, a lancé sa campagne de vaccination le jeudi 25 mars 2021.

S'agissant de l'épidémie, le virus demeure actif à Pointe-Noire et à Brazzaville. Toutefois, la situation générale est maintenue sous contrôle.

EVALUATION DE LA SITUATION EPIDEMIOLOGIQUE

Comme dans la plupart des pays du monde, l'épidémie est encore présente au Congo, un an après la déclaration du premier cas. Depuis le début de l'année 2021, elle progresse à un rythme constant, avec un taux de positivité moyen compris entre 6 et 7%. Les foyers de l'épidémie demeurent limités à Brazzaville et à Pointe-Noire.

1. SITUATION EPIDEMIOLOGIQUE D'ENSEMBLE

Au cours du mois de mars 2021, l'épidémie a connu une évolution en dents de scie. Pendant les huit (8) premiers jours du mois de mars, le taux de positivité national avait oscillé entre 3 et 5%. Un premier pic était survenu le 9 mars, avec un taux de positivité de 10%. Un deuxième pic (14%) a été enregistré le 19 mars. Le dernier pic remonte au 23 mars (12%). Depuis le 23 mars, le taux de positivité national n'a plus jamais atteint les 10%.

Le nombre de morts des suites de la Covid-19, au cours de ce même mois de mars, a été de 6. C'est le plus faible depuis décembre 2020. Le total des décès à déplorer est de 139 à ce jour.

En fin de mois, on a recensé un total de 650 personnes porteuses de la maladie à coronavirus Covid-19 dont 108 se trouvaient dans les structures sanitaires (publiques et privées) du pays. Il y en avait 48 à Brazzaville, dont 40 à l'hôtel Concorde de Kintélé, 35 à Pointe-Noire et 25 dans les hôpitaux de cinq départements de l'intérieur du pays (Bouenza, Kouilou, Lékoumou, Plateaux et Pool).

2. SITUATION EPIDEMIOLOGIQUE A BRAZZAVILLE ET A POINTE-NOIRE

Depuis le début de la pandémie dans notre pays, il y a un peu plus d'un an, les données confirment que Brazzaville et Pointe-Noire sont les deux principaux foyers de coronavirus Covid-19. En effet, près de 94% des personnes contaminées à la Covid-19 dans notre pays l'ont été à Brazzaville et à Pointe-Noire.

A/ SITUATION DE L'EPIDEMIE A BRAZZAVILLE

Brazzaville est en tête des contaminations avec un peu plus des deux tiers (2/3) du total national.

Au mois de mars 2021, il y a eu un fléchissement du nombre des personnes contaminées à Brazzaville. On est passé de 760 en février à 520 en mars.

Les habitants de Moundou et de Poto-Poto ont été le plus contaminés depuis la survenue de l'épidémie de Covid-19 dans notre pays. Ces deux arrondissements totalisent un peu plus de 38% du total des contaminations recensées à Brazzaville.

B/ SITUATION DE L'EPIDEMIE A POINTE-NOIRE

Au mois de mars 2021, le nombre de personnes contaminées a été multiplié par quatre, passant de 112 en février à 424 en fin du mois de mars. Le mois de mars a été un des plus mauvais en termes de contamination. On a ainsi comptabilisé huit (8) jours avec un taux de positivité supérieur ou égal à 10%. Le taux le plus élevé (21,6%) a été enregistré le 19 mars.

L'épicentre de l'épidémie à Pointe-Noire se trouve au cœur de la ville (arrondissement Lumumba).

3. VACCINATION EN COURS CONTRE LA COVID-19

Lancée les 23 et 25 mars 2021, avec la vaccination de SEM. le président de la République, chef de l'Etat, la campagne de vaccination contre la Covid-19 suit son cours.

Près de trois semaines après ce lancement, 14.297 personnes ont déjà reçu une première dose de l'un des deux vaccins disponibles dans notre pays (Sinopharm et Sputnik V).

A ce stade, la vaccination se fait à Brazzaville et Oyo. A Brazzaville, les sites actifs sont : l'hôpital mère et enfant Blanche Gomes, le Centre hospitalier et universitaire de Brazzaville (CHUB), la clinique de la garde républicaine (CGR), le centre national de la recherche sur la drépanocytose (CNDR), le centre de soins intégrés de Nkombo (CSI Nkombo), le centre médico-social de la présidence de la République (CMSPR), l'hôpital central des armées (HCA), l'hôpital de référence de Makélékélé (HRM), l'Université Marien-NGouabi (UMNG), le Palais des Congrès, le camp des sapeurs-pompiers ; à Oyo, le centre de vaccination actif se trouve à l'hôpital général Edith Lucie Bongo Ondimba (HGELBO).

L'objectif à atteindre est de vacciner au moins 10.000 personnes par jour, afin de permettre qu'environ 1.000.000 de personnes aient reçu

au moins une dose de vaccin dans les trois mois.

Compte tenu de ces nécessités, la Coordination nationale recommande aux autorités compétentes l'installation et la multiplication du nombre des centres de vaccination, afin de rapprocher ceux-ci des populations-cibles ; elle recommande également le lancement sans délai de la vaccination à Pointe-Noire, dont les chiffres de contamination pour le mois de mars indiquent la nécessité de coupler les actions de prévention que sont le dépistage et la vaccination.

II. IMPACT DE L'ÉPIDÉMIE SUR L'ÉCONOMIE NATIONALE

Poursuivant son propos, le ministre d'Etat Ondongo, président de la Task force, a révélé aux membres de la Coordination nationale que l'économie congolaise a été en grande difficulté à partir de la survenue de la pandémie de Covid-19, début 2020. Les conséquences néfastes de la crise sanitaire se sont ajoutées à la mauvaise conjoncture économique résultant de la baisse des prix du pétrole brut.

L'année 2020 s'est conclue par une récession économique. L'année 2021 s'est ouverte sous de meilleurs auspices.

1. L'IMPACT DE LA COVID-19 SUR L'ÉCONOMIE EN 2020

Selon le FMI, l'économie congolaise s'est contractée de 8% en 2020 du fait de la pandémie et des mesures mises en œuvre pour la freiner.

En se fondant sur les statistiques d'environ 300 entreprises parmi les plus importantes, on note que le niveau réel d'activités a baissé en moyenne de 31% en 2020.

Les activités essentielles (agriculture, élevage, pêche, exploitation forestière, minière et pétrolière, télécommunications et commerces essentiels), ont subi une forte baisse en 2020.

2. L'IMPACT DE LA COVID-19 SUR L'ÉCONOMIE AU PREMIER TRIMESTRE 2021

A en juger par le niveau des activités, l'économie nationale est en train de sortir peu à peu de la récession.

En janvier 2021, le niveau des activités n'a pas augmenté par rapport à décembre 2020 ; malgré quelques frémissements dans des branches telles que l'hôtellerie et la restauration, la santé (cliniques privées), l'exploitation forestière, le transport aérien et les banques, les autres branches stagnent ou connaissent une baisse d'activités.

Il convient quand même de noter un début de reprise dans les travaux publics.

II/ - Recommandations de la Coordination nationale

Lors de sa précédente réunion tenue le 24 mars 2021, la Coordination nationale avait, par prudence, acté le maintien des mesures de prévention et de restriction habituellement reconduites. Cette prudence devait s'accompagner d'une évaluation exhaustive de la situation. Compte tenu des éléments portés à sa connaissance, la Coordination nationale propose le maintien de ces mesures.

D'autre part, des mesures nouvelles, liées à l'intensification des opérations de vaccination et à la relance de l'économie nationale, ont été proposées par la réunion de ce jour.

1. LES NOUVELLES RECOMMANDATIONS

Elles portent essentiellement sur la vaccination et sur la relance de l'économie.

Il s'agit de :

accélérer le rythme de la vaccination, en l'étendant sans délai à Pointe-Noire et en parvenant à vacciner au moins 10.000 personnes par jour sur l'ensemble du territoire ; mettre à la disposition des équipes de vaccination les moyens humains, financiers et matériels conséquents, en rapport à l'exigence d'accélération du rythme de la vaccination ; prendre possession, dans les meilleurs délais, des nouveaux dons des doses du vaccin Sinopharm faits par la République Populaire de Chine ; multiplier les centres de vaccination à Brazzaville et à Pointe-Noire et en ouvrir au moins un dans chaque chef-lieu de département ; élaborer en accord

avec les partenaires sociaux, principalement les organisations patronales les plus représentatives, un plan de relance des activités des entreprises, à faire financer à la fois par les institutions financières nationales et sous-régionales, les partenaires techniques et financiers au développement ainsi que par l'Etat ; faire cesser tous les contrôles des entreprises sortant du cadre légal ; organiser les contrôles légaux des entreprises en veillant à éviter le caractère intempestif, répétitif et extensif de ceux-ci ; poursuivre le réaménagement, au cas par cas, des échéances fiscales des entreprises en difficulté à cause de la pandémie de Covid-19.

2. LES DÉCISIONS RECONDUITES

- Proroger l'état d'urgence sanitaire pour une nouvelle période de vingt (20) jours, à compter du 17 avril 2021.

- Maintenir le couvre-feu à Brazzaville et à Pointe-Noire, de 23 heures à 5 heures pendant les jours ouvrés, et de 20 heures à 5 heures le samedi et le dimanche ainsi que les jours fériés.

- Maintenir le port obligatoire et conforme du masque de protection.

- Faire observer, partout et par tous, toutes les mesures barrières.

- Poursuivre les campagnes de sensibilisation et de prévention.

- Organiser régulièrement le dépistage des personnes les plus exposées au risque de contamination.

- Limiter à cinq jours (lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi) l'ouverture des marchés domaniaux à Brazzaville et à Pointe-Noire.

- Réaliser régulièrement les tests rapides antigéniques nasopharyngés dans tous les départements du pays pour le dépistage de routine de la Covid-19 ;

- Maintenir l'interdiction de l'utilisation des tests rapides antigéniques salivaires dans les points d'entrée et de sortie du territoire.

- Exiger la présentation, à la frontière, d'un test PCR négatif pour tous les passagers au départ du Congo, à l'exception des enfants de moins de dix (10) ans.

- Exiger la présentation, à la frontière, d'un test PCR négatif de moins de 72 heures pour tous les passagers arrivant au Congo, à l'exception des enfants de moins de dix (10) ans.

- Interdire les promenades en groupe de plus de trois personnes sur les voies et espaces publics, notamment la corniche et les alentours des stades de Brazzaville ainsi que les bords de l'océan Atlantique à Pointe-Noire et dans le Kouilou.

- Obliger, sous peine de forte amende, les transporteurs en commun (autocars, taxis, trains, bateaux, hélicoptères et avions) et privés (voiture, bateaux et avions privés) à exiger de tout passager à bord le port conforme du masque de protection individuelle.

- Exiger des gérants des bars, restaurants et autres lieux de rassemblement de privilégier l'accueil des clients ou du public en extérieur et d'aérer des espaces d'intérieur lorsqu'ils reçoivent de la clientèle ou du public.

- Prioriser l'acquisition par l'Etat des vaccins Sputnik V et Sinopharm pour la vaccination de la population cible non couverte par les facilités et dons internationaux.

- Former davantage d'agents des services de santé de tous les horizons (structures sanitaires publiques et privées) et multiplier les centres de vaccination afin d'utiliser toutes les doses de vaccins disponibles dans les meilleurs délais.

- Mettre tout en œuvre pour obtenir le plus vite possible les doses de vaccins (hors AstraZeneca) relevant du mécanisme COVAX et de la facilité de l'Union africaine.

- Faire respecter les gestes barrières pendant le déroulement de tout événement familial.

- Maintenir la fermeture des boîtes de nuit et autres lieux de danse.

- Interdire l'installation sur la voie et les espaces publics de chapiteaux destinés à accueillir des personnes, quel qu'en soit le motif.

- Limiter le nombre des membres d'une famille appelés à participer à la levée du corps, à la morgue, d'un parent décédé, en voie d'inhumation.

- Limiter le nombre de corps à inhumer par jour.

Fait à Brazzaville, le 14 Avril 2021

Pour la Coordination nationale de gestion de la pandémie de coronavirus Covid-19

**Le ministre de la Communication et des Médias,
porte-parole du gouvernement.**

PME

Le Figa entre dans sa phase de déploiement

Lancé en janvier dernier avec un capital initial de 15 milliards de FCFA, le Fonds d'impulsion, de garantie et d'accompagnement des Petites et moyennes entreprises (Figa) vient de débiter ses activités de terrain. Les principaux responsables du fonds ont pris leurs fonctions, le 13 avril.

Le fonds de garantie créé par l'État repose sur trois piliers, à savoir l'impulsion qui a pour objet de soutenir les porteurs de projet à se formaliser ; la garantie destinée à résoudre le problème lié à l'accès des entreprises locales aux financements ; et l'accompagnement qui vise à pallier les difficultés de développement des bénéficiaires résultant des faiblesses relevées dans la conduite des affaires.

Ces postes ont désormais des animateurs. Le directeur des opérations du Figa, Oscar Kimbassa, le directeur d'impulsion et de l'accompagnement, Sylvain Mbouity Ndembi, la directrice de l'administration et des ressources humaines, Tilda Clotilde Douma, et le directeur des finances et de la comptabilité, Nick Rudy Jordache Mougany, ont été installés, le mardi 13 avril, dans leurs fonctions à l'issue d'une brève cérémonie présidée par Armand Bienvenu Vouidibio, le directeur de cabinet de la ministre des PME, de l'Artisanat et du Secteur informel.

D'après le nouveau directeur des opérations du fonds, Oscar



La séance de travail

Kimbassa, ce moment marque le début d'une nouvelle phase dans le déploiement du Figa. « Nous allons nouer des partenariats avec les incubateurs, les organismes de formation comptable, de formation en culture entrepreneuriale, dans le but d'accompagner les entreprises à se développer. Le mécanisme se résume en impulsion, la fa-

cilité de crédits et suivi des bénéficiaires », a indiqué le promu. Le but du Figa, a-t-il poursuivi, est d'apporter des garanties afin de réduire les risques chez les banques et de permettre aux très petites et moyennes entreprises, ainsi que les petites et moyennes entreprises à prospérer. L'ambition des autorités congolaises, a laissé entendre

Tilda Clotilde Douma, c'est de faire du Figa à la fois un instrument de diversification de l'économie et de création de richesse et d'emploi, en s'appuyant sur l'écosystème existant.

Il faut savoir que le fonds dispose d'un statut d'établissement public administratif doté de la personnalité morale et l'autonomie financière, avec un capital initial

qui lui permet d'assurer prioritairement l'activité de garantie des prêts auprès des banques et établissements de microfinance. Pour alimenter le fonds, le gouvernement a accordé 20% de la taxe unique sur les salaires, les bénéfices des prestations du fonds et les financements des partenaires, dont la Banque mondiale.

Le fonds devra donc être en mesure de soutenir les projets de création d'entreprise et de l'artisanat dans le montage de dossiers financiers ; de garantir les crédits d'investissement consentis par les banques au profit des entreprises ; de négocier des partenariats avec tout organisme intervenant dans l'appui à la création et au développement des entreprises ; et de financer les programmes de renforcement des capacités des porteurs de projets et jeunes startups.

Pendant la cérémonie de prise de service, le directeur de cabinet de la ministre des PME, Armand Bienvenu Vouidibio, a insisté sur la disponibilité et le professionnalisme dans le travail.

Fiacre Kombo

Compte rendu du Conseil des ministres du mercredi 14 avril 2021

Le Conseil des ministres s'est réuni le mercredi 14 avril 2021 par visioconférence et sous la très haute autorité de son Excellence, Monsieur Denis Sassou N'Guesso, président de la République, chef de l'Etat.

Une seule affaire était inscrite à son ordre du jour, à savoir :

Un projet de loi autorisant la prorogation de l'état d'urgence sanitaire en République du Congo, au titre du ministère de la Justice et des Droits humains et de la Promotion des Peuples autochtones ;

Ministère de la Justice et des Droits humains et de la Promotion des Peuples autochtones

Projet de loi autorisant la prorogation de l'état d'urgence sanitaire en République du Congo

Invité par le président de la République à prendre la parole, M. Aimé Ange Wilfrid Bininga, ministre de la Justice et des Droits humains et de la Promotion des Peuples autochtones, a rappelé que la pandémie de coronavirus Covid-19 survenue dans notre pays a conduit le président de la République à déclarer, pour une durée de vingt (20) jours à compter du 31 mars 2020, l'état d'urgence sanitaire sur toute l'étendue du territoire national par décret n°2020-93 du 30 mars 2020.

Pour faire face à la progression de la pandémie, le recours au mécanisme constitutionnel relatif à la prorogation de l'état d'urgence sanitaire a été mis en œuvre à dix-huit reprises.

Au terme de l'analyse de la situation épidémiologique actuelle, tant sur le plan international que national, et en tenant compte du rapport des experts près la Coordination nationale de gestion de la pandémie, il a été jugé nécessaire de reconduire l'essentiel des mesures édictées

par le gouvernement, dans le cadre de la riposte contre la pandémie à coronavirus Covid-19.

Ainsi, une nouvelle prorogation de l'état d'urgence sanitaire actuellement en vigueur, et qui arrive à son terme le 14 avril 2021, est souhaitée.

L'article 157 alinéa 3 de la Constitution prévoit que « le Parlement se réunit de plein droit, s'il n'est pas en session pour, le cas échéant, autoriser la prorogation de l'état d'urgence ou de l'état de siège au-delà de vingt jours. »

C'est dans ce cadre que la discussion s'est engagée sur le projet de loi soumis à l'examen des membres du Conseil des ministres.

Après discussion, le Conseil des ministres a approuvé le projet de loi autorisant la prorogation de l'état d'urgence sanitaire en République du Congo. Il sera transmis au Parlement pour examen et adoption.

Plus rien n'étant inscrit à l'ordre du jour, le président de la République a clos la réunion et levé la séance.

Commencée à, la réunion du Conseil des Ministres a pris fin à .

Fait à Brazzaville, le 14 Avril 2021

Le ministre de la Communication et des Médias, porte-parole du gouvernement, Thierry Lézin MOUNGALLA/-

ACTION HUMANITAIRE

Un accord pour améliorer la prise en charge des réfugiés

La ministre des Affaires sociales et de l'Action humanitaire, Antoinette Dinga-Dzondo, et la représentante du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), Anne-Elisabeth Ravetto, ont signé, le 14 avril à Brazzaville, un accord visant à favoriser l'intégration socioéconomique de ces derniers.



Signature de l'accord entre les deux parties/DR

Avec la crise née des élections, récemment en Centrafrique, le Congo a accueilli un nombre supplémentaire de réfugiés qu'il faut prendre en charge. Selon les termes de l'accord entre le ministre en charge de l'Action humanitaire et le HCR, l'agence onusienne apportera un appui à la formation des acteurs locaux sur les principes et les procédures d'inclusion et de protection des réfugiés dans les localités d'Impfondo, d'Enyelle et de Betou dans le département de la Likouala ainsi qu'à Pointe-Noire et à Brazzaville. La mise à la disposition du gouvernement d'une pré-liste contenant des informations d'environ 10.000 réfugiés éligibles pour inscription au registre social unique est également prévue. Un monitoring sera fait pour le suivi des activités et des plaintes... Le département de la Likouala étant difficile d'accès, le HCR a prévu logistiquement de mettre à disposition du Projet Lisungi des cuves de carburant à Betou et Im-

pfondo en assurant le transport des médicaments essentiels, de vaccins et matériel médical en appui aux moyens roulants qui font des missions de terrain. « Globalement il est question de soutenir les populations vulnérables : 50% de réfugiés et 50% de la population locale grâce aux filets sociaux. Il est donc prévu de financer, entre autres, les activités génératrices de revenus en faveur de 4000 ménages réfugiés et 4000 ménages locaux c'est-à-dire les populations d'accueil dans le cadre du projet Lisungi additionnel dénommée IDA18 », a expliqué la représentante du HCR, Anne-Elisabeth Ravetto, tout en reconnaissant que le Congo a une bonne tradition en matière d'accueil des réfugiés.

L'aboutissement de cet accord est un long processus de discussion entre la Banque mondiale, le HCR et le ministre en charge de l'Action humanitaire. La durée est de dix-huit mois.

Rominique Makaya

PARTENARIAT

La coopérative « Ya Diyi » et l'IRA pour la promotion de l'apiculture

La coopérative agro-pastorale « Ya Diyi » et l'Institut national de recherche agronomique (IRA) ont signé un accord de partenariat visant à promouvoir l'apiculture, une branche de l'agriculture qui consiste en l'élevage d'abeilles pour exploiter les produits de la ruche, du miel.



Le ministre de la Recherche scientifique et les deux parties signataires de l'accord

L'IRA mettra à la disposition de la coopérative « Ya Diyi » une expertise technique à travers le renforcement des capacités des formateurs de son centre de formation dans les champs de compétences et le développement d'une pépinière des espèces mellifères dans le Bas-Kouilou.

Aussi, une partie des terres de l'IRA sera cédée à la coopérative à des fins d'expérimentation apicole. Celles-ci sont situées à Malela dans la zone de recherche agronomique de Loudima. « Il sera aussi question d'aider la coopérative d'assurer l'encadrement des populations qui vivent non loin des zones de production de miel du fait des abeilles », a expliqué le directeur

général de l'IRA, le Dr Armand Claude Mvila.

La coopérative « Ya Diyi », pour sa part, s'est engagée à financer les activités de l'IRA dans le cadre de cet accord, à reconnaître et respecter le droit de propriété de l'IRA sur les infrastructures ciblées, à sécuriser ses investissements par une assurance et permettre aux chercheurs et stagiaires de prélever des échantillons pour les études et investigations de différentes natures.

Justin Goma Gabou, signataire de l'accord du côté de « Ya Diyi », a souligné l'importance de l'apiculture dans le pays. « L'apiculture est un secteur qui permet de créer de l'emploi et de contribuer à la diversification de

l'économie. Le miel et d'autres produits qui en découlent sont nécessaires dans divers secteurs », a-t-il déclaré.

L'apiculture est une branche de l'agriculture qui consiste en l'élevage d'abeilles à miel pour exploiter les produits de la ruche, principalement du miel mais également la cire, la gelée royale, le pollen et la propolis, voire le venin d'abeille.

La signature de l'accord qui permet à l'IRA et à la coopérative agro-pastorale « Ya Diyi » de travailler ensemble a été supervisée par le ministre de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique, Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou.

R.M.

SÉCURITÉ SOCIALE

La CNSS ouvre une nouvelle agence au Centre-ville de Brazzaville

Le directeur général de la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS), Evariste Ondongo, a procédé le 15 avril à l'ouverture d'une nouvelle agence au Centre-ville de la capitale.

Cette agence dite de proximité vise à rapprocher les pensionnés, les employeurs et les salariés. Son ouverture a coïncidé avec la paie des pensionnés au titre du premier trimestre de l'année 2021.

L'ouverture de cette agence s'inscrit dans le cadre d'une politique visant à ériger des agences dans tous les arrondissements des deux grandes villes du pays, notamment Brazzaville et Pointe-Noire ainsi que dans les différents départements.

L'objectif étant de faciliter l'accès des usagers aux services de la caisse de sécurité, a expliqué le directeur général de la CNSS, Evariste Ondongo.

Selon lui, à travers cette agence, les pensionnés et les employeurs basés au Centre-ville ne se déplaceront plus d'une agence à une autre pour effectuer leurs opérations. «



La façade principale

Les agences de proximité sont dotées de tous les services de la CNSS. Les usagers paieront leurs cotisations et déposeront leurs dossiers sans inquiétude », a-t-il indiqué.

« Les agences de proximité sont dotées de tous les services de la CNSS. Les usagers paieront leurs cotisations et déposeront leurs dossiers sans inquiétude »

Le directeur général de la CNSS a, en outre, signifié que la nouvelle agence se situe dans le bâtiment de la société de téléphonie mobile Azur en faillite. L'édifice a été acquis par compensation faute de versement des cotisations.

Cette agence accueille également la direction départementale de la CNSS de Brazzaville. A en croire Evariste Ondongo, les agences des arrondissements 3, Poto-Poto et 4, Mougali seront ouvertes prochainement. L'agence de Mougali sera dotée d'un centre médico-social.

Notons que les arrondissements 2, Bacongo et 6, Talangaï disposent déjà d'agences de la CNSS.

Il est prévu l'implantation de deux nouvelles agences à Pointe-Noire, la capitale économique du pays.

Lydie Gisèle Oko



Musée du Bassin du Congo **galerie CONGO**

Vernissage de l'exposition
" COULEURS DE FEMMES "
 avec **Jonas BOBOMA**

Mercredi 21 avril 2021 à 15h
 au Musée Galerie du Bassin du Congo
 (Dépêches de Brazzaville)

Exposition vente en cours du
21 avril au
21 juin 2021

Contacts : +242 06 666 70 65
 +242 04 411 64 11

Adresse : 84, Boulevard Denis-Sassou- N'Gouesso
 Brazzaville République du Congo



ART IS NOT A CRIME

FONDATION **GoTÈNE**

AGENCE D'INFORMATION D'AFRIQUE CENTRALE

CRÉATION DE LA FONDATION MARCEL GOTÈNE



Marcel Gotène, l'un des plus grands peintres modernes africains du XX^e siècle prédisait peu avant sa mort en 2013 :
 « *Mon œuvre contribuera à mieux faire connaître le Congo sur les cinq continents* »

Si le peintre du Cosmos nous a quittés en 2013, son œuvre lui survit et nous raconte sans relâche l'histoire du Congo.

Artiste du vivant inspiré des légendes de son pays, son art et son histoire continuent d'exercer une immense fascination en dépit du temps qui passe.

La Fondation Marcel Gotène créée et dirigée par sa famille entretiendra sa mémoire et sa notoriété au-delà des frontières et du temps.

Soutenez la fondation, préservez le souvenir de l'artiste et de son œuvre en faisant un don.

Compte bancaire de la fondation Marcel Gotène
 Banque Congolaise de l'Habitat (BCH) - RIB : 30015-24201-10120001668-71

84, Bd Denis Sassou Nguesso dans l'enceinte des Dépêches de Brazzaville

fondationmarcelgotene@gmail.com
 www.fondationgotene.com

NOUVEAU TRONÇON
POINTE-NOIRE - OUESSO

La 1^{ère} ligne Directe qui rapproche le Sud du Nord

06 702 15 23 / 06 510 06 25

Départ: tous les Samédis 7h30
 Les réservations sont en cours dans toutes les agences de Pointe-Noire

05 728 88 33/ 06 587 44 60
 contact@oceandunord.com
 www.oceandunord.com



ocean du NORD
 Sécurité - Confort - Fiabilité

Voyagez comme jamais
 www.oceandunord.com
 contact@oceandunord.com
 06 587 44 60/ 05 728 88 33

GRILLE TARIFAIRE
POINTE-NOIRE - OUESSO

| POINTE-NOIRE à destination de | ADULTES | ENFANTS | POINTE-NOIRE à destination de | ADULTES | ENFANTS |
|-------------------------------|---------|---------|-------------------------------|---------|---------|
| DOLISIE | 5.000 | 5.000 | NGO | 17.000 | 15.000 |
| LOUDIMA | 7.000 | 6.000 | GAMBOMA | 20.000 | 17.000 |
| NKAYI | 8.000 | 6.000 | INKOUELE | 20.000 | 17.000 |
| MADINGOU | 8.000 | 6.000 | OLLOMBO | 20.000 | 17.000 |
| BOUANSA | 8.000 | 6.000 | OYO | 22.000 | 20.000 |
| LOUTETE | 8.000 | 6.000 | OBOUYA | 22.000 | 20.000 |
| MINDOULI | 10.000 | 8.000 | OWANDO | 25.000 | 22.000 |
| MAYAMA | 10.000 | 8.000 | MAKOUA | 25.000 | 22.000 |
| PK 45 | 15.000 | 13.000 | MAMBILI | 30.000 | 27.000 |
| | | | OUESSO | 30.000 | 27.000 |

NÉCROLOGIE

Les familles Olala et Mapoumba informent parents, amis et connaissances du décès de Cynthia Olala Mapoumba (Doudou) survenu le jeudi 8 avril 2021 au CHUB. Le deuil a lieu au domicile familial, avenue de France n° 104 à Poto-Poto, en face de l'école primaire Pierre Ndzoko ex Saint-Vincent B. Le programme des obsèques sera communiqué ultérieurement.



Toussaint Edgard Ibara, agent des Dépêches de Brazzaville, a la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de son grand frère aîné le colonel de police Antoine Baptiste Ngoulou, sous-préfet de Tchimba-Nzassi le 4 avril 2021 à Pointe-Noire. La veillée mortuaire se tient au N°29 bis, de la rue Djouéké MOUNGALI vers la rivière Madoukou Tsékélé à Brazzaville. Le programme des obsèques se présente comme suit :

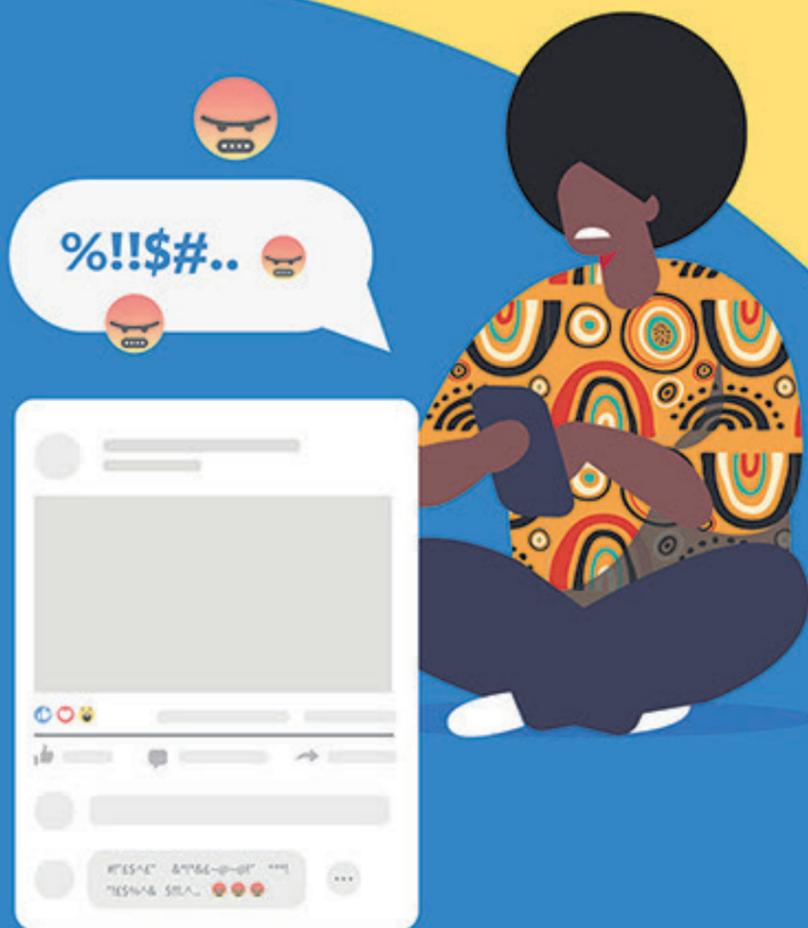
Samedi 17 avril 2021
 9 h00 : levée de corps à la morque municipale de Brazzaville.
 10h : recueillement sur place
 11h : Départ pour le cimetière privée Bouka VIP.
 16H : Fin de la cérémonie
 Paix à son âme Antoine Ngoulou.



VIVE 52^È ANNIVERSAIRE DE L'INDÉPENDANCE DU CONGO

Stop aux discours haineux

Facebook interdit toute attaque contre une personne ou un groupe de personnes sur la base de certaines caractéristiques telles que leur appartenance ethnique, leur religion ou leur sexe



Vous pouvez nous aider à identifier et à rapidement retirer des discours haineux de la plateforme en les signalant.

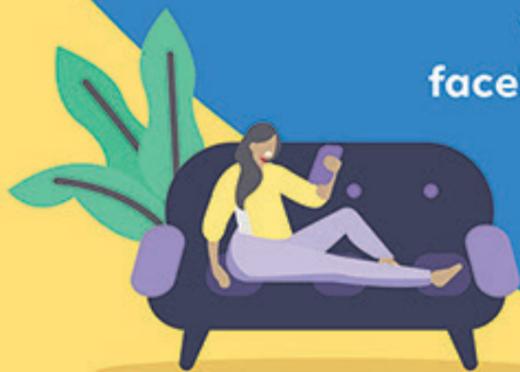
Signaler



Cliquez  à côté du message que vous souhaitez marquer comme discours haineux.

Une fois que nous aurons examiné votre signalement et pris les mesures nécessaires, nous vous tiendrons informé en vous envoyant un message.

Vous pouvez en apprendre plus en visitant facebook.com/communitystandards/hate_speech



AVIS

La Direction locale de campagne de la circonscription électorale unique de Madibou par voix de sa Directrice Angélique Bantsimba salue la réélection du président Denis Sassou N'Guesso confirmé par la Cour constitutionnelle.



IN MEMORIAM
1 an sans toi
19 octobre 1935 - 8 avril 2020

À l'occasion de la commémoration du premier anniversaire de la disparition de François Luc Macosso, la veuve, les enfants et la famille vous remercient pour votre soutien multiforme, pour vos mots et toutes vos marques de sympathie durant cette épreuve.

En ce jour commémoratif, nous vous invitons à avoir pour lui une pensée pieuse.

"Place-moi contre ton cœur, comme ton cachet personnel; gardes moi près de toi comme la pierre gravée à ton nom que tu portes au bras. C'est que l'amour est aussi fort que la mort..."

Cantique des cantiques 8-6

NÉCROLOGIE



Magloire Nzonzi B. agent des Dépêches de Brazzaville, Célestin Mbemba, les Kahunga et la mutuelle Kahunga ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, mutualistes, amis et connaissances le décès de leur fille, soeur, mère et grand-mère, Mme Richard Voumi née Irma Mbemba, survenu le vendredi 2 avril 2021 à l'hôpital de base Makélékélé à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au n°2112, rue Makoumbou Ma Mpombo à Bifouti (Sita dia Tsiolo) réf. rond point Bifouti.

Le programme des obsèques se présente comme suit : Samedi 17 avril 2021

-9h00 : levée de corps à la morgue de Makélékélé

-10h00 : départ pour le cimetière familial à Mvouanga;

-15h00 : retour à Brazzaville;

-17h00 : fin de la cérémonie.

IN MEMORIAM



Du 17 avril 2020 au 17 avril 2021, cela fait exactement 1 an que le colonel à la retraite Lambert Ongara, ancien commandant de la logistique des Forces armées congolaises est décédé. La famille Ongara représentée par la veuve et les enfants Chrisland, Christie, Darel, Valdie et Cathie, éternellement rattachés à la mémoire du défunt, renouvellent leur profonde gratitude aux parents, amis et connaissances qui par leurs présences ou assistances multiformes aux obsèques, ont rendu leur dernier hommage digne à l'illustre disparu.

En ce jour commémoratif, nous vous invitons à avoir pour lui une pensée pieuse.



LIBRAIRIE
LES MANGUIERS

Un Espace de Vente:

Une sélection unique de la LITTÉRATURE CLASSIQUE

(africaine, française et italienne)

Des : Essais, Bandes dessinées, Philosophie, etc.



Un Espace culturel Pour vos Manifestations :

Présentation d'ouvrages, Conférence-débat, Dédicace
Emission Télévisée, Ateliers de lecture et d'écriture.

Les Dépêches de Brazzaville 84 Boulevard Denis Sassou N'Guesso
immeuble les manguiers (Mpila) Brazzaville République du Congo

Ouvert

DU LUNDI AU VENDREDI 9 h - 17 h

SAMEDI 9 h - 13 h



ART PICTURAL

Vernissage de l'exposition « Couleurs de femmes » à la galerie du Bassin du Congo

Le vernissage de l'exposition de peinture de l'artiste peintre Jonas Boboma aura lieu le 21 avril au musée galerie du Bassin du Congo des Dépêches de Brazzaville. L'artiste peintre invite les Brazzavillois à venir nombreux découvrir son art.

Au total quarante-quatre tableaux seront exposés durant un mois, du 21 avril au 21 mai, au musée galerie du bassin du Congo au cours de cette exposition. En effet, après trente ans de peinture, Jonas Boboma pense que c'est une opportunité pour lui d'exposer ses œuvres picturales à la galerie des Dépêches de Brazzaville. « J'ai exposé par-ci, par-là, mais c'est une grande première pour moi d'exposer aux Dépêches de Brazzaville. Cette galerie m'a offert l'opportunité d'exprimer mon savoir. C'est donc la meilleure occasion pour moi. Car nous, en tant qu'artistes indépendants, avons du mal à nous exprimer parce qu'il n'y a pas assez d'espace, pas assez de mouvements culturels à Brazzaville, et si Les Dépêches de Brazzaville nous donne cette occasion-là, c'est vraiment une bonne chose », a déclaré l'artiste peintre Jonas Boboma.

Pour Jonas Boboma, le choix du thème « Couleur de femmes » s'explique par le fait que dans sa peinture il y a une grande partie qui parle de la femme. Car selon l'artiste on ne peut pas parler de l'homme sans la femme. Du point de vue biblique et de la création, la femme c'est la partie qui manque à l'homme pour qu'il soit complet. Sur le plan artistique et esthétique, l'art a pour objet le beau. Et quand il faut



L'artiste peintre Jonas Boboma (crédit photo/Adiac)

chercher le beau, on le trouve dans des courbes, des contre courbes, des arabettes et ces formes-là sont dans la femme, dit-il. D'où, dans la recherche

du beau, on ne peut passer que par la femme.

Exposition vente, les prix des toiles varient selon la qualité de l'œuvre. Il y en a de 70 000,

300 000, 400 000 voire 1 000 000 FCFA peints en huile, et aussi du pastel utilisé plus pour les portraits. Il y a de grands tableaux de 1m70 sur 1m, de

moyens et de petits aussi. « Je voudrais qu'il y ait des gens pour voir et découvrir l'art », invite Jonas Boboma.

Né en 1964 à Bodzeka, dans le département des Plateaux (République du Congo), Jonas Boboma Mionzo dit Boboma est un artiste peintre. Il a fait ses études primaires, secondaires et supérieures à Brazzaville, avant de traverser le fleuve Congo pour fréquenter de 1987 à 1990, l'Académie des Beaux-Arts de Kinshasa. Il a participé à de nombreuses expositions, tant collectives qu'individuelles, dont la première biennale des arts d'Abidjan en 1993. Si, à ses débuts, son œuvre trouve dans le travail esthétique une finalité, à travers une recherche exacerbée de la magie du pinceau, de l'envoûtement par la couleur et l'exploration de l'érotisme, Boboma s'oriente désormais vers la sacralité, à travers le symbolisme religieux. Artiste remarqué, il a obtenu plusieurs récompenses et distinctions, à savoir : le premier grand prix du Centre international des civilisations bantoues (CICIBA), quatrième édition (1994) ; une bourse du gouvernement français pour un stage à l'Académie du Viaduc des arts de Paris (1996) ; Sanza, le trophée des créateurs, catégorie peinture (2020). Actuellement, il vit et travaille à Pointe-Noire.

Bruno Okokana

FOOTBALL

Le week-end des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

Bulgarie, quart de finale retour de la Coupe

Tenant du titre, le CSKA Sofia se hisse dans le dernier carré après son succès à Razgrad (2-1). Ménagé le week-end dernier, Bradley Mazikou était titulaire ce mercredi et a reçu un avertissement à la 83^e.

Non retenu, Mavis Tchibota n'a pas joué dans les rangs de Ludogorets.

Slovaquie, quart de finale de la Coupe

Le DAC est éliminé par un club de deuxième division, le Dukla Banska Bystrica (2-3). Yhoan Andzouana est entré à la pause, à 1-1.

Suisse, quart de finale de la Coupe

Sans Kévin Monzialo, absent, Lugano est éliminé à domicile par Lucerne (1-2).

Angleterre, 38^e journée, 3^e division

Titulaire, Christopher Missilou a été remplacé à la 58^e lors de la défaite de Swindon Town chez la lanterne rouge, Rochdale (1-2). Le score était de 0-1 pour les locaux.

Cette défaite plonge Swindon dans les



Bradley Mazikou et le CSKA Sofia ont éliminé Ludogorets (DR)

abysses du classement : 23^e et avant-dernier à 4 longueurs de Wigan, premier non reléguable, à 5 journées du terme du

championnat.

France, match en retard de la 23^e journée, 3^e division

Entré à la 71^e, Alan Dzabana égalise à la 82^e et permet au Red Star de rapporter un point de Concarneau (1-1). Les Franciliens sont 6^e à 1 point du podium.

France, match en retard de la 24^e journée, 3^e division

Herman Moussaki ouvre le score à la 6^e pour l'USBCO, vainqueur de Sète (3-0). Remplacé à la 69^e, alors que Cédric Odzoumo faisait son entrée en jeu.

Avec ce premier succès sur sa pelouse depuis 14 mois, le club nordiste reste lanterne rouge avec 5 points de retard sur Annecy, 14^e et premier non reléguable.

Suède, 1^{re} journée, 2^e division

Ravy Tsouka Dozi était titulaire lors du match nul d'Helsingborg à Sundsvall (2-2).

Turquie, 30^e journée, 2^e division

L'avenir s'assombrit pour l'Akhisar Belediyespor, défait à Adanaspor (1-3). Titulaire, Dzon Delarge a été averti à la 29^e. Son équipe est 16^e avec 6 points de retard sur le premier non-reléguable.

Camille Delourme

GOUVERNEMENT SAMA

Le collectif budgétaire pour bientôt

Une révision du budget de l'exercice 2021 s'impose déjà pour aider à la réalisation des défis sécuritaire et sanitaire de la nouvelle équipe.

Le fonctionnement du gouvernement de l'Union sacrée avec un budget initié par l'équipe sortante n'enchantait guère le premier ministre Sama Lukonde. Il l'a fait savoir au lendemain de la publication de la liste de son gouvernement. « *Nous arrivons dans un contexte où nous avons le budget déjà établi et je vais même souligner avec des affectations précises* », explique-t-il. Pragmatique, il juge juste indispensable d'analyser les pré-affectations et les priorités avant d'aborder plus sérieusement la question de la révision. Profitant de l'occasion, le Premier ministre a levé un coin de voile sur les prochains défis.

En effet, le programme du gouvernement est axé essentiellement sur l'amélioration des conditions de vie de la population, fait-il savoir. Pour mobiliser plus de moyens, il y a bien entendu des réformes à mettre en œuvre dans les secteurs sensibles de la vie nationale. Sama Lukonde évoque, par exemple, la question de la fiscalité pour accroître les recettes. Évalué à près de 7 milliards de dollars américains, le budget pour l'exercice 2021 n'a pas mis en exergue suffisamment les priorités sécuritaires et sanitaires. S'il y a un collectif budgétaire, insiste-t-il, « *ça serait compte-tenu de ces priorités sécuritaires et sanitaires* ». Il y aura la possibilité de revenir vers l'autorité budgétaire, en l'occurrence l'Assemblée nationale. « *Nous n'hésiterons pas* », conclut-il.

Laurent Essolomwa

PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Nouvelles nominations au cabinet du chef de l'Etat

Le cabinet du chef de l'Etat aura désormais trois directeurs de cabinet adjoints contre quatre nommés depuis janvier 2019.

Aux termes d'une ordonnance rendue publique le mercredi 14 avril, le président de la République, Felix-Antoine Tshisekedi, a nommé André Wameso, Mme Nicole Bwatsha et Olivier Mondonge, directeurs de cabinet adjoints au sein de son cabinet chargés respectivement des questions économiques et financières ; des questions juridiques, politiques, diplomatiques et du progrès social.

Désormais numéro deux du cabinet du chef de l'Etat, André Wameso, était jusqu'ici ambassadeur itinérant du président de la République. Mme Nicole Bwatsha, nouvelle directrice de cabinet adjointe chargée des questions juridiques, politiques et diplomatiques, était jusqu'ici conseillère principale au collège juridique, politique et adminis-



Mme Nicole Bwatsha, directrice de cabinet chargée du progrès social

tratif. Elle remplace à ce poste M. Kolonge Eberande nommé ministre du Numérique. Nommé directeur de cabinet adjoint chargé des questions sociales et humanitaires depuis le début de la mandature, Olivier

Mondonge s'occupera désormais du progrès social. Ainsi, le cabinet du chef de l'Etat aura désormais trois directeurs de cabinets adjoints contre quatre nommés depuis janvier 2019.

Alain Diasso

DERNIERS HOMMAGES

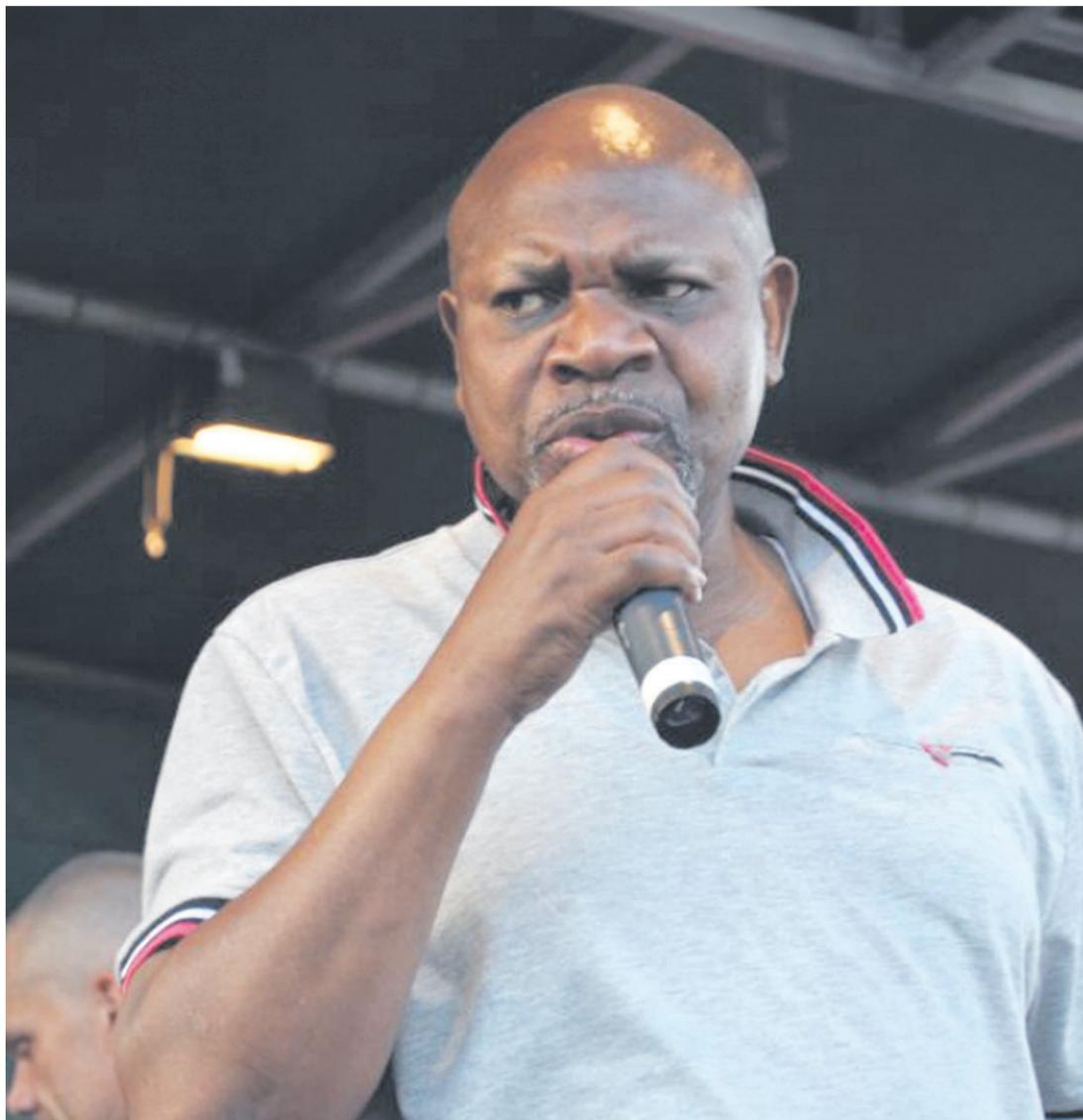
Josky Kiambukuta a sa plaque sur le monument des artistes

La plaque funéraire, dévoilée depuis le 11 avril en fin de matinée à la suite d'une cérémonie tenue à la Place des artistes en guise d'hommage ultime au co-fondateur des Bana Ok, a précédé son inhumation à la Nécropole Entre terre et ciel.

Passage obligé, l'étape de la Place des artistes a permis à plusieurs Kinois d'assister aux obsèques de Joseph Augustin Kiambukuta Londa, Josky Kiambukuta pour les mélomanes ou Djo Sex pour les plus intimes. Une aubaine en ce temps de covid où les manifestations funéraires, même celles des stars censées être publiques, sont souvent organisées dans la stricte intimité familiale, chose pas toujours facile à faire et surtout mal digérée.

Fixée sur la façade ouest du monument des artistes qui a donné son nom à la Place située au milieu du rond-point Victoire, la plaque funéraire de feu Josky porte son nom et deux dates, celle de sa naissance, le 14 février 1949, et de sa mort, le 7 mars 2021. Ce, à l'instar de celle de son voisin de gauche, l'ancien batteur de Zaïko, Meridjo Ngekerme, où sont repris juste son année de naissance et celle de sa mort. C'est sous un ciel bleu que la commissaire provinciale à la Culture, Yvette Tabu, a procédé au dévoilement de la plaque, geste ultime de la cérémonie officielle, en présence de quelques autres autorités. Il s'agit notamment d'un conseiller spécial du président de la République ainsi que du gouverneur de la ville-province de Kinshasa, Gentiny Ngobila.

Les éloges funèbres prononcés à la Place des artistes ont à l'occasion mis en exergue le parcours du remarquable chanteur qu'était Josky Kiambukuta, partant de l'African Fiesta Sukisa du regretté Dr Nico où il avait fait ses premières armes avant d'intégrer l'OK Jazz de feu Franco, puis du co-fondateur de Bana OK



Josky Kiambukuta

avec Lutumba Simaro, Ndombe Opetun et Madilu System. Orchestre où il a vécu les dernières années de sa prestigieuse carrière musicale marquée notamment par le tube Chandra. Pour Yvette Tabu, s'exprimant de la part du gouverneur, l'artiste musicien a sans conteste rejoint le panthéon des illustres noms

de la rumba, mieux la musique congolaise. Jossart Nyoka Longo, représentant la société des droits d'auteurs, Socoda, a de son côté, évoquant la mémoire de son aîné et homologue révélé que Djo Sex était l'un de ses idoles. Quant au doyen, Jeannot Bombenga, 86 ans révolus, a pris soin d'indiquer son appui et apport d'aîné accor-

dé autrefois à Josky Kiambukuta alors en début de carrière.

Alita Tshamala, de mécène à frère

Les Kinois rassemblés autour de la Place des artistes ont assisté à l'ensemble de la cérémonie suivie du vibrant hommage de l'orchestre Bana Ok rendu à l'un de

ses ténors à partir du podium érigé en face de l'entrée. Une fleur a été faite au reste des mélomanes avec la retransmission en direct des obsèques à la Radio-télévision nationale congolaise (RTNC) et sur Kin 24 assurée grâce au mécène Alita Tshamala. Ce fervent mélomane et fana de la musique congolaise qui s'était montré attentif aux besoins de la famille du défunt depuis l'annonce de sa mort, le 7 mars, lui avait été d'un grand secours durant tout le mois de deuil car il tenait Josky Kiambukuta pour un frère. C'est en ces termes qu'Eric Kalala, mandataire du mécène, parlant des liens l'unissant au chanteur, affirma qu'ils s'étaient mués en fraternité au-delà de la simple amitié. C'est en cette qualité de frère et non de mécène qu'il avait soutenu la famille.

Comme de coutume depuis la pandémie, le recueillement devant la dépouille mortelle de l'illustre disparu s'était effectué dans l'enceinte de l'hôpital du Cinquantenaire. Il était question de permettre à la famille de Josky de lui témoigner sa dernière intimité loin des regards des nombreux mélomanes et badauds rassemblés à la Place des artistes. Ce, sans oublier les veillées successives organisées tout le long mois de deuil, avant les funérailles proprement dites, dans la parcelle familiale à Kasa-Vubu, où les mélomane, sympathisants et autres férus de culture pouvaient écrire dans le livre de condoléances et témoigner leur sympathie aux proches de l'ancien « Commandant de bord » du Tout-Puissant OK Jazz.

Nioni Masela

EPST

La Cénco rejette les allégations envers des écoles fonctionnant avec des faux arrêtés

Pour les évêques catholiques, par la bouche du secrétaire général de leur structure, abbé Donatien Nshole, il s'agit des écoles qui fonctionnent normalement, contrôlées et présentent même des candidats aux épreuves de fin de cycle.

Le secrétaire général de la Conférence épiscopale du Congo (Cénco), l'abbé Donatien Nshole, a réfuté, à l'occasion de la conférence de presse organisée le 14 avril à Kinshasa, les allégations portées par le secrétaire général de l'Enseignement primaire, secondaire et technique (EPST) faisant état de la détention par l'Eglise catholique des écoles fonctionnant avec des faux arrêtés ministériels.

Contrairement à ces allégations, la Cénco indique que parmi ces établissements scolaires répertoriés comme détenant des

faux arrêtés, plusieurs d'entre eux seraient des très anciennes écoles créées depuis la deuxième République et même depuis l'époque coloniale. L'abbé Nshole cite, à titre d'illustration, les écoles Kabisoko et Kitamulikwa, dans le territoire de Rutshuru, au Nord-Kivu; l'Ep Munandji au Lomami; l'Ep Kinyati à Masimanimba, au Kivu, et autres.

Des écoles fonctionnant normalement

Pour le secrétaire général de la Cénco, ces écoles fonctionnent



L'abbé Donatien Nshole

normalement. Elles sont contrôlées et présentent même des candidats aux épreuves de fin de cycle. Et de noter que l'annonce de cette mesure a affecté plus de six mille enseignants des écoles concernées. « Il ne s'agit pas des écoles fictives.

Elles fonctionnent normalement en se faisant contrôler par les inspecteurs et par les services du Secope chaque année. Elles présentent des élèves aux épreuves de fin de cycle », a indiqué l'abbé Donatien Nshole.

Relevant l'urgence d'un travail de vérification beaucoup plus approfondie pour lequel il faudra consacrer du temps, pour établir la responsabilité de ces faux arrêtés, mais aussi la nécessité de régulariser les écoles victimes de ce système et de nettoyer le fichier du personnel, la Cénco exhorte les autorités compétentes, qu'en attendant la finalisation de ce travail, de surseoir à cette décision de désactiver des listes de paie les écoles qui remplissent les critères requis de viabilité. Dans une correspondance récemment adressée à la coordination des écoles catholiques, rappelle-t-on, le secrétaire général de l'EPST a annoncé la désactivation des listes des paies de plus de six cents écoles conventionnées catholiques.

Lucien Dianzenza

« Il ne s'agit pas des écoles fictives. Elles fonctionnent normalement en se faisant contrôler par les inspecteurs et par les services du Secope chaque année. Elles présentent des élèves aux épreuves de fin de cycle »,

COVID-19

Les restrictions à l'exportation retardent les objectifs de vaccination en Afrique

L'annonce récente de l'Inde de restreindre l'exportation des vaccins Covid-19 signifie que l'Afrique pourrait ne pas atteindre l'objectif « critique » de vacciner 30% de sa population d'ici la fin 2021, a déclaré John Nkengasong, directeur des Centres pour l'Afrique, contrôle et prévention des maladies.

Cette décision de l'Inde crée une incertitude au moment où les pays africains pourraient recevoir des envois de doses de la Facilité Covax, une initiative mondiale visant à un accès équitable aux vaccins Covid-19. John Nkengasong n'a pas caché son inquiétude. Mais « il n'y a absolument aucun moyen ... nous allons répondre à nos besoins si l'Inde tarde », a-t-il déclaré. L'Afrique a commencé à recevoir des doses du vaccin AstraZeneca fin février, dans l'espoir que ces envois seront réguliers. Ce qui n'est pas le cas. Seulement 28 pays sur 54 pays africains ont reçu environ 16 millions de doses de Covax, dont la grande quantité a été produite par le Serum Institute of India. Le continent africain attendait 75 millions de doses produites en Inde par Covax au premier trimestre, pour 37,5 millions de personnes. En raison du nombre croissant de cas de Covid-19 en Inde, le gouvernement a suspendu temporairement l'exportation du vaccin pour répondre à la demande intérieure.

Il existe donc une incertitude quant au moment où les expéditions de doses pourraient arriver dans d'autres pays. Si ces retards se transforment en une interdiction totale des exportations, ce serait « catastrophique » pour l'Afrique, a déclaré John Nkengasong. Les doses de vaccin AstraZeneca sont « l'épine dorsale » des programmes de vaccination à travers l'Afrique, a-t-il ajouté. Le CDC africain

visait à vacciner à terme au moins 60% de la population du continent pour obtenir l'immunité collective, l'objectif initial est de vacciner au moins 30% de la population d'ici la fin de cette année. Environ 400 millions de personnes doivent être vaccinées pour atteindre cet objectif », a rappelé John Nkengasong.

La Facilité Covax vise à aider les pays participants à atteindre 20% de leur population d'ici fin 2021, et l'Union africaine (UA) s'efforce de combler les lacunes supplémentaires avec des vaccins disponibles pour les pays à acheter par le biais de plans de paiement.

« Les retards sont profondément problématiques. Il est urgent de vacciner les populations rapidement et à grande échelle - non seulement pour sauver des vies, mais aussi pour que le coronavirus ne soit pas capable de muter de manière à rendre les vaccins existants inefficaces », a relevé John Nkengasong. Du coup se pose la question de l'utilité des doses de vaccin reçues de Covax. Un accord a été signé avec John & Johnson pour 400 millions de doses de son vaccin, qui seront disponibles pour les pays à l'achat via l'UA. La moitié des doses (220 millions) ne seront disponibles qu'au 3ème trimestre et le reste en 2022. Un écart qui met dans l'impasse les pays africains et les doses reçues par Covax.

Noël Ndong

La ville de Mbandaka a cours de tests

L'ONG catholique Caritas Congo qui appuie les divisions provinciales de la santé de la ville de Kinshasa et Mbandaka dans le cadre de la mobilisation communautaire pour la lutte contre la pandémie de coronavirus note dans une dépêche que la ville de Mbandaka fait face au manque des tests contre la covid-19.

La même source souligne, par ailleurs, que la petite quantité disponible est réservée uniquement à l'hôpital provincial général de référence et aux patients. « Le laboratoire provincial dispose d'un XPERT TESTS ; mais, c'est insuffisant pour toute la ville. Il ne peut tester que quatre patients par jour ; avec souvent de rupture de stock de réactifs. Les patients privilégiés sont ceux qui sont hospitalisés », révèle Caritas Congo.

Cette situation justifie le plaidoyer de Caritas Congo ASBL auprès d'Africa CDC. Ce qui irait dans le sens de la stratégie de ce bailleur des fonds, à savoir le Partenariat pour accélérer les tests en matière de la Covid-19 /PATC .

Notons que le projet avec Africa CDC est le premier sur Covid-19 à Mbandaka où d'autres acteurs se concentraient plus sur la maladie à virus Ebola que sur la pandémie de Coronavirus. Le souhait même de la population est que le projet puisse continuer afin de consolider la conscientisation de la population contre la Covid-19.

Grâce à ce projet de mobilisation communautaire contre l'épidémie, 429 175 ménages de Mbandaka ont reçu la visite des relais communautaires qui ont été déployés dans trois zones de santé de Mbandaka, à savoir Wangata, Mbandaka et Bolenge. Ces relais communautaires ont pu identifier 55 864 cas-contacts.

Blandine Lusimana



République du Cameroun
Paix - Travail - Patrie



République du Congo
Unité - Travail - Progrès

COMMUNIQUE

N°00000012C/MINEE-MEH/DPC DU 15 MARS 2021 portant publication du résultat de l'appel d'offres international restreint n°00000008/19/AOIR/MINEE-MEH/DPC du 19 décembre 2019 relatif à la sélection d'un partenaire en vue de la réalisation des études, la construction et l'exploitation en mode « Build Operate and Transfer (BOT) » de l'aménagement hydroélectrique de Chollet et des lignes électriques associées.

Les Ministres en charge de l'énergie du Cameroun et du Congo, Maitre d'Ouvrage,

Conformément aux dispositions de l'Appel d'Offres International Restreint n° 000000081191 AOIRI MINEE-MEHI DPC du 19 décembre 2019 relatif la sélection d'un Partenaire en vue de la réalisation des études, la construction et l'exploitation en mode Build Operate and Transfer (BOT)» de l'Aménagement Hydroélectrique de Chollet et des lignes électriques associées,

COMMUNIQUENT

La Société CHINA GEZHOUBA GROUP COMPANY Ltd (CGGC) est sélectionnée pour la réalisation des études, la construction et l'exploitation, en mode « Build Operate and Transfer » (B.O.T), de l'Aménagement Hydroélectrique de Chollet et des lignes électriques associées suivant l'Appel d'Offres International Restreint N° 00000008/19/AOIR/MINEE-MEH/DPC du 19 décembre 2019.

Le projet se décline en trois (03) étapes:

Etape 1 : Etudes

- Barrage, centrale, ouvrages connexes, postes et lignes associées;
- Voies d'accès au site dans les deux pays;
- Impact environnemental et social.

Etape 2 : Constructions

- Barrage, centrale, ouvrages connexes, postes et lignes associées;
- Voies d'accès au site dans les deux pays;
- Gestion environnementale et sociale;
- Renforcement des capacités et transfert des compétences.

Etape 3 : Mise en service et exploitation

L'Entreprise adjudicataire est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué à la Direction du Projet Challet pour la signature de l'Accord de Projet.

Le présent communiqué sera enregistré et publié partout où besoin sera.

Fait à Yaoundé, le **15 MARS 2021**

Le Ministre de l'Eau et de l'Energie du
Cameroun,

Gaston ELOUNDOU ESSOMBA

Le Ministre de l'Energie et de
l'Hydraulique du Congo,

Serge Blaise ZONIABA



EDUCATION

La Case Vincent lance un appel au soutien

L'école spéciale la Case Vincent, située au quartier Mikalou II, a invité le 15 avril des partenaires à une assistance multiforme afin de sauver l'établissement qui est menacé par un glissement de terrain.

L'établissement assure une éducation spécialisée aux enfants en âge avancé, et à ceux qui présentent des problèmes de handicap. Il accueille des jeunes en provenance des zones de Nkombo, Émeraude, Moukondo et bien d'autres. Scolarisés gratuitement, ils ne peuvent pas fréquenter l'école publique en raison de leur âge, maladie, handicap, etc. Chaque matin, ils parcourent une longue distance à pied, bravant les intempéries pour atteindre l'établissement.

Le secours demandé fait suite aux pluies diluviennes qui se sont abattues dans la nuit du 8 au 9 février dernier et ont occasionné l'effondrement du canal construit à près de trois mètres de l'école. Le mur de protection de cet établissement se trouve maintenant menacé à cause des eaux en provenance du quartier Émeraude vers la rivière Tsiémé qui sépare ledit quartier de Moukondo. L'école a été reconstruite grâce



Les mur de protection de Case Vincent menacé (Adiac)

à l'aide d'une Fondation en 2018 qui existait depuis les années 1990. Elle s'était effondrée en 2006 à cause du glissement de terrain.

Actuellement, l'établissement connaît un problème d'accélération des eaux vers le mur, ce qui

nécessite des travaux de renforcement en urgence avec le début de la saison des pluies. L'effondrement du mur de cette école aura un impact sur la vie éducative de plus de deux cents enfants vulnérables.

Le directeur de l'école Case

Vincent, Lié Simplicie Mafoua, a rappelé que cet établissement est la seule école spécialisée dans la partie nord. Les enseignements dispensés concernent les classes de la maternelle au CE2. En classe, les enseignants constatent un manque d'attention des élèves

pendant les cours, la fatigue, ainsi que des absences en période des pluies.

Avec un effectif de trente-six élèves par classe, poursuit-il, l'établissement est confronté à plusieurs difficultés : le problème d'inscription, le manque de Fonds propres, le personnel enseignant, le transport, la rareté d'eau potable au robinet et le délestage d'électricité. « Les aides multiformes seront la bienvenue pour la scolarisation de cette catégorie d'enfants. L'école a saisi l'occasion des autorités du pays pour exprimer la doléance afin que l'établissement soit sauvé. La Case Vincent existe grâce à la coopération du Congo et de l'Association française dénommée « Les amis de l'école spéciale de Brazzaville ». Cette association organise des événements solidaires, caritatifs pour la collecte de Fonds en vue de soutenir l'établissement », a-t-il indiqué.

Lydie Gisèle Oko

LIGUE DE HANDBALL DE BRAZZAVILLE

Avicenne Nzikou prône l'union de tous les acteurs

Dans le cadre de la tenue, le 17 avril, de l'élection du nouveau bureau exécutif de la ligue de handball de Brazzaville, Avicenne Nzikou a animé une conférence de presse, le 14 avril, au cours de laquelle il a non seulement annoncé sa candidature mais aussi dévoilé son projet sportif.



Avicenne Nzikou

Durant les trente-cinq minutes qu'a duré l'échange avec la presse sportive, le candidat à la présidence de la ligue de handball de Brazzaville, Avicenne Nzikou, a plaidé pour une symbiose des différents techniciens, dirigeants des clubs, des athlètes ainsi que des chevaliers de la plume et du micro.

« Je suis un homme du concret, nous devons nous atteler à la formation des cadres, la relance du handball des jeunes, la compétition des élites, au respect des textes qui régissent le handball... Nous procéderons à l'organisation des stages au profit des encadreurs. Nous devons travailler ensemble et chacun devrait porter sa pierre à l'édifice », a indiqué Avicenne Nzikou.

Sa vision est, en effet, basée sur la formation des encadreurs, des dirigeants et pratiquants tout en mettant un accent particulier sur les élèves de l'école primaire. « Pour la relance du handball, nous signerons un protocole d'accord avec la direction départementale de l'enseignement afin de permettre aux dirigeants des clubs de puiser les joueurs dans les écoles », a-t-il ajouté.

Ancien joueur d'interclub, Avicenne Nzikou a promis de mettre toute son expérience au profit du handball de Brazzaville. Pour mener à terme son projet sportif, une fois élu à la tête de la ligue, cet officier des Forces armées congolaises misera sur le savoir-faire des membres de son équipe mais surtout sur le comité d'expert composé des férus du handball congolais dont Cherubin Nkodia et Georges Tsoumou.

R.Ng.

FÉDÉRATION CONGOLAISE DE HANDBALL

La Ccas annule l'assemblée générale électorale

En réponse à la plainte de l'un des candidats au poste de président de la Fédération congolaise de handball (Fecohand), la Chambre de conciliation et d'arbitrage du sport (CCAS) a annulé l'assemblée générale électorale de cette fédération qui s'est tenue en décembre dernier et a demandé l'organisation d'une nouvelle assemblée.

Après plusieurs renvois, en faisant fi de l'exposé des motifs contenu dans la sentence, la chambre a constaté que la sanction de la déchéance du bureau exécutif sortant ne figure pas dans l'échelle des sanctions prévues dans les textes fondamentaux de la Fecohand.

Pendant l'annonce de la décision, le président de la CCAS, Me Michel Kaboul Mahouta, a prononcé l'annulation de l'élection favorisant la mise en place du bureau actuel et a, en même temps, demandé au bureau sortant de convoquer une autre assemblée générale électorale dans quarante-cinq jours. « La chambre constate que l'assemblée tenue à la Fecohand en date du 19 décembre 2020 a été entachée d'irrégularités substantielles, elle déclare nuls et de nul effet les résultats issus de ladite assemblée générale électorale, renvoie la Fecohand à l'organisation d'une nouvelle assemblée générale électorale, sous la double tutelle du Comité olympique et du ministère dans un délai de quarante-cinq jours et ordonne l'exécution provisoire de la présente sentence nonobstant toute voie de recours », a déclaré Me Michel Kaboul Mahouta.

La période pendant laquelle est tombée la décision de la CCAS suscite plusieurs

interrogations puisque l'équipe nationale seniors dames prépare actuellement la Coupe d'Afrique des nations, Challenge Edith-Lucie-Bongo, qui se tiendra du 8 au 18 juin au Cameroun. Cette décision ne va-t-elle pas bouleverser la préparation des Congolais qui sont actuellement en stage ?

Les acteurs de la discipline s'accordent sur la nécessité de trouver une dérogation devant permettre aux Congolaises de préparer leur compétition dans la quiétude sous l'égide d'un bureau qui fait l'unanimité en attendant la prochaine assemblée générale électorale.

Rappel des faits

Après avoir demandé, sans suite favorable, le report de ce grand rendez-vous auprès du ministère de tutelle, le président sortant, Jean Claude Ibovi, avait jugé bon de ne pas participer aux travaux des assemblées ordinaire et électorale. Cela a conduit l'un des candidats, Guy Jonas Tsiba, à proposer et faire voter une motion de déchéance du bureau sortant afin d'invalider tous les candidats ayant travaillé avec l'ancien président. N'ayant pas obtenu gain de cause, ce dernier avait ainsi décidé de porter plainte.

Affaire à suivre !

Rude Ngoma